

Encore une augmentation des taxes sur les abris de jardin, près de 7% en deux ans !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 1 mars 2019



Taxe d'aménagement, le fakenewseur en chef avait déjà frappé !

Nommée taxe "[abri de jardin](#)", cette taxe créée en 2012 sous Sarkozy (en remplacement d'autres) subit sa deuxième grosse augmentation en 2 ans...

Après 3% en 2018, elle fait un bond supplémentaire de 3,8% en 2019.

Il paraît qu'elle est liée au coût de la construction. Si celui-ci était de + 3,77 en 2018, il n'était que de +1,34 en 2017... ! Finalement le délit découvert date de plus d'un an !

Le grand "fakenewseur" Minus avait dit que les impôts n'augmenteraient pas -oui je n'utilise le globich que pour me moquer du sus-dit, [surtout quand il se prend les pinceaux à jouer celui qui maîtrise l'anglais](#)...

Après la couleuvre de la suppression de la taxe d'habitation qu'il nous a servi lors de l'élection présidentielle ses ANES de Bercy, sortant tous de l'ENA, lui avaient expliqué qu'il

pouvait en récupérer la perte par la taxe carbone sur les carburants et autres combustibles sans que cela NE suscite une quelconque grogne comme toutes les taxes indirectes ! BINGO !

Voyons, qui finalement pâtit de cette augmentation excessive de la taxe abri de jardin ?

- . Les habitants des gros centres urbains ?
- . Ceux des quartiers "populaires" pour ne pas dire immigrés ?
- . Ou ceux de la France périphérique, le retraité qui se construit un petit atelier de bricolage pour ne pas casser les pieds à sa femme, le petit ouvrier qui se fait un potager afin de se faire un petit surplus et manger bio et qui a besoin de protéger sa motobineuse ?

Oui finalement, les victimes se retrouvent ENCORE chez les GILETS JAUNES, les braves gens. Pas chez ceux qui font du trafic ou les bourgeois même si parmi eux il y a des gens honnêtes au milieu !